La HAS
en bref

2025

Développer la qualité
dans le champ sanitaire,
social et médico-social

HAS
HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

La HAS

Autorité publique indépendante à caractère scientifique, la Haute Autorité de santé (HAS) vise à développer la qualité dans le champ sanitaire, social et médico-social, au bénéfice des personnes.

Elle travaille aux côtés des pouvoirs publics dont elle éclaire la décision, avec les professionnels pour optimiser leurs pratiques et organisations, et au bénéfice des usagers dont elle renforce la capacité à faire leurs choix.

Elle a été créée par la loi du 13 août 2004 relative à l'Assurance maladie.

443
équivalents temps plein travaillés
en 2024

2 618
experts professionnels et usagers
en 2024

73,9 M€
budget exécuté
en 2024

La stratégie à l'horizon 2030

Pour relever les défis du système de santé, la HAS s'est fixée 3 priorités et 3 thématiques pour la période 2025-2030.

Priorités stratégiques

- Promouvoir l'approche intégrée du parcours de vie des personnes.
- Défendre la qualité dans un système de santé en tension.
- Préparer l'avenir pour consolider le modèle français.

Thématiques phares

- Prévention.
- Santé mentale et psychiatrie.
- Numérique et IA en santé.

La HAS s'est dotée en 2023 d'une feuille de route santé-environnement qui donne un cadre stratégique et opérationnel à son engagement d'intégrer, structurellement et sur le long terme, ces enjeux dans l'ensemble de ses missions et travaux. La HAS est également impliquée au niveau européen et international. Une feuille de route dicte ses activités.

Le Collège de la HAS

Le Collège est responsable des orientations stratégiques, de la programmation et de la mise en œuvre des missions de la HAS. Il est garant de la rigueur scientifique et de l'impartialité des travaux. Il est composé de huit membres nommés par décret du président de la République.

Pr Lionel Collet
président de la HAS
et du Collège



Pr Pierre Cochat
président de la commission
de la transparence (CT)



Karine Chevreul
présidente de la commission
d'évaluation économique et
de santé publique (CEESP)



Claire Compagnon
présidente de la commission
recommandations, pertinence,
parcours et indicateurs (CRPPI)





Pr Anne-Claude Crémieux
présidente de la commission
technique des vaccinations (CTV)
et de la commission d'évaluation
des technologies de santé
diagnostiques, pronostiques et
prédictives (CEDiag)



Catherine Geindre
présidente de la commission
certification des établissements
de santé (CCES)



Dr Jean-Yves Grall
président de la commission
nationale d'évaluation des
dispositifs médicaux et des
technologies de santé (CNEDiMTS)



Christian Saout
président de la commission de
l'évaluation et de l'amélioration de
la qualité des établissements et
services sociaux et médico-sociaux
(CSMS) et de la commission pour
la participation et l'engagement
des personnes (CPEP)

Trois missions



ÉVALUER
les médicaments, dispositifs médicaux et actes professionnels en vue de leur remboursement.



RECOMMANDER
les bonnes pratiques professionnelles, élaborer des recommandations vaccinales et de santé publique.



MESURER ET AMÉLIORER
la qualité dans les hôpitaux, cliniques, en médecine de ville, et dans les structures sociales et médico-sociales.

Valeurs

La HAS exerce son activité dans le respect de trois valeurs : la **rigueur scientifique**, l'**indépendance** et la **transparence**.

Elle coopère avec tous les acteurs au service de l'intérêt collectif et de chaque citoyen et porte les valeurs de solidarité et d'équité du système de santé.

Chiffres-clés 2024

Évaluer les technologies de santé



- **360** avis sur des médicaments en vue du remboursement
- **113** décisions d'autorisation d'accès précoce prises sur des demandes d'accès précoce
- **232** avis sur des dispositifs médicaux en vue du remboursement
- **97** avis sur des actes en vue du remboursement
- **19** avis économiques sur des médicaments

Mesurer et améliorer la qualité



- **645** visites de certification d'établissements de santé
- **21** campagnes de recueil d'indicateurs de qualité et sécurité des soins
- **1 942** décisions d'accréditation de médecins ou d'équipes médicales de spécialités à risque
- **4 631** notifications d'évènements indésirables graves associés aux soins reçues à la HAS
- **6 367** évaluations d'établissements et services sociaux et médico-sociaux (réalisées par des organismes accrédités par le COFRAC)

Établir des recommandations



- **59** publications relatives aux pratiques cliniques, organisationnelles et d'accompagnement social et médico-social
- **5** publications en santé publique
- **25** publications vaccinales

Informer



- **21 millions** de visites sur le site internet
- **456 382** abonnés LinkedIn
- **110** actions presse (communiqués, rencontres, conférences, interviews…)
- **10 029** articles mis en revue de presse, dont **5 151** citent la HAS
- **13** documents d'information des usagers

Retrouvez
tous nos travaux sur
www.has-sante.fr

Qualiscope
Vers des établissements
de santé de qualité

HAS
HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

Développer la qualité dans le champ
sanitaire, social et médico-social